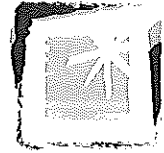


N° DEL/2026-086



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 8 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 2 juin 2026

PRESENTS (35)

Délégués titulaires (34) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, M. GROUSSET David, Mme GUICHON Marion, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, Mme SUAU Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants : M. MERLIN Jacques.

ABSENTS EXCUSES

Mme CERDA Dominique, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, M. LAFON Jean-François.

Pouvoirs (3) :

Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. LAFON Jean-François a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Tarifs du Centre Aquarécréatif Intercommunal

M. le Président propose au Conseil d'adopter les tarifs du Centre aquarécréatif pour l'année 2026/2027.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la proposition de M. le Président et la grille tarifaire telle que présentée en annexe de la présente délibération,

- **Précise** que ces tarifs sont applicables à compter du 1er septembre 2026,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.
- **Autorise** M. le Président à négocier avec les clubs sportifs les conditions de mise à disposition du centre aquarécréatif et **l'autorise** à signer les conventions afférentes.

POUR : 38
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 9 juin 2026**

Le Président



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE